



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

*Cabinet*

Papeete, le 5 décembre 2017

*Bureau de la communication Interministérielle*

**INFORMATION MEDIAS**

**Participation du Haut-Commissaire de la République  
à la conférence « SMART POLYNESIA »**

*(Mardi 5 décembre 2017)*

A l'invitation de M. Édouard FRITCH, Président de la Polynésie française, M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République, a participé, ce mardi 5 décembre 2017, à l'ouverture des travaux relatifs au plan d'actions « SMART POLYNESIA ».

Élaboré par le Pays en liaison avec des partenaires privés qui représentent différents secteurs d'activité, « SMART POLYNESIA » constitue la déclinaison opérationnelle du schéma directeur d'aménagement numérique, adopté le 22 juin dernier par l'Assemblée de la Polynésie française. Cette feuille de route élaborée, en concertation étroite avec toutes les parties prenantes, traduit la volonté du Pays d'engager la transition numérique du Fenua par des actions concrètes et adaptées aux spécificités locales.

**L'État accompagne les ambitions numériques de la Polynésie française par un appui financier qui s'élève aujourd'hui à près d'un milliard de FCFP**, réparti sur trois projets majeurs :

- **Fiber to the home**, qui consiste à doter les îles de la Société d'un réseau de fibres optiques ;
- le **câble Natitua** qui permettra, dès 2018, aux habitants des Tuamotu et des Marquises de bénéficier d'une connexion internet de haute qualité ;
- l'élaboration du **schéma directeur d'aménagement numérique**, qui a consisté à dresser un état des lieux de l'existant pour ensuite définir les orientations majeures de développement.

D'autres modalités de soutien sont à l'étude, notamment la défiscalisation pour le câble domestique ou une intégration de la Polynésie française dans le **Plan France très haut débit**, dossier sur lequel l'Etat et le Pays travaillent de concert depuis plusieurs mois.

Lors de son intervention, le Haut-Commissaire a rappelé les enjeux majeurs liés au déploiement des nouvelles technologies, soulignant les opportunités fournies aux entreprises qui souhaitent conquérir de nouveaux marchés à l'export, mais aussi aux particuliers et aux services publics. Ainsi, pour une famille des Tuamotu, le numérique offre la chance de garder un contact régulier, par visioconférence, avec l'enfant parti au collège dès ses 10 ans et qui ne retrouve ses parents qu'à l'occasion des grandes vacances scolaires. Pour l'infirmier en poste isolé, c'est la sécurité de pouvoir échanger des données en temps réel pour affiner le diagnostic du patient. La télémédecine qui est d'ores et déjà une réalité, va donc connaître, grâce à ces investissements, un essor sans précédent. Pour l'hôtel des Marquises, c'est la possibilité de se raccorder aux centrales de réservations en ligne qui, nous le voyons, draine une part grandissante du marché touristique.

Enfin, dans un territoire qui compte 118 îles réparties sur une surface équivalente à celle de l'Europe, les démarches administratives en ligne permettent de renforcer la proximité du service public pour les habitants des îles éloignées de Tahiti.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)